



OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **DÉMARCHE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU SITE DES ATELIERS DU CANADIEN NATIONAL DANS POINTE SAINT-CHARLES**

Montréal le 9 octobre 2008 – L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) annonce aujourd'hui la démarche de consultation qui sera menée afin d'élaborer un projet de mise en valeur du terrain des anciens ateliers du CN dans le quartier de la Pointe-Saint-Charles dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Ce secteur, à vocation largement industrielle et ferroviaire est appelé à se développer au cours des prochaines années. Il s'agit d'espaces qui ont toujours eu une place prépondérante dans l'histoire de la Pointe Saint-Charles et dont le futur est d'un grand intérêt pour la population résidente. Le but de la démarche entreprise par l'Office est de contribuer à identifier les principes directeurs qui guideront le développement du site et répondront le mieux possible aux attentes et préoccupations des instances municipales, de la communauté et des intervenants directement concernés.

L'intervention de l'OCPM se fait dans le cadre d'un mandat qui lui a été donné par le comité exécutif de la Ville et qui prévoit la tenue d'une consultation publique dans le cadre d'une démarche participative visant l'élaboration de propositions d'aménagement pour ce site. Pour ce faire, l'Office a réuni les principaux partenaires impliqués dans le développement et l'aménagement du site au sein d'un comité d'orientation et de trois comités de réflexion qui se pencheront sur les enjeux industriels et résidentiels du site ainsi que sur les services offerts à la population du quartier. Une première rencontre du comité d'orientation s'est déjà tenue le 30 septembre.

Une séance publique d'information se tiendra le mercredi 22 octobre à compter de 19 heures au sous-sol de l'Église Saint-Charles, 2115, rue Centre. Elle permettra à la population de prendre connaissance sur la démarche en cours devant mener à l'établissement des principes directeurs de développement et d'aménagement du site. Toute la population de la Pointe Saint-Charles est invitée à participer à cette rencontre.

L'information pour cette consultation est disponible, pour consultation, aux bureaux de l'Office ainsi que sur son site internet au [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca). La

documentation sera aussi accessible pour la population, à compter du 22 octobre aux endroits suivants aux heures habituelles de bureau :

- Bureaux de l'Arrondissement Sud-Ouest  
815, rue Belair  
Version papier
- RÉSO  
1751, rue Richardson, bureau 6509  
Version papier et internet
- Carrefour d'éducation populaire de Pointe St-Charles  
2356, rue Centre  
Version papier et internet

Pour toute information contacter le 514 872-3568.

Créé par la Charte de la Ville de Montréal, l'OCPM a, depuis sa création en 2002, géré 70 dossiers de consultations et tenu 250 séances publiques qui ont réuni plus de 20 000 citoyens. Vous êtes invités à consulter le site de l'OCPM, [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca), pour une information complète sur l'Office.

- 30 -

Luc Doray  
Tél. : 514 872-3568  
Cell. : 514 977-8365